

Pôles de compétitivité

La Bretagne et le Finistère sont dans les starting-blocks. Trois dossiers de candidature ont été élaborés pour répondre à l'appel à projets de la DATAR⁽¹⁾ sur les "pôles de compétitivité". Au-delà des financements, les enjeux sont réels pour la performance et l'attractivité de notre territoire du bout de l'Europe.

Face aux mutations économiques internationales, aux menaces de délocalisations massives et à la perte d'attractivité de nos territoires, la France a décidé d'initier une nouvelle politique industrielle : la mise en avant de facteurs clefs de compétitivité industrielle, au premier rang desquels figure la capacité d'innovation par la R&D, constitue les enjeux de la politique des "pôles de compétitivité". L'appel à projets national fut annoncé par le CIADT⁽²⁾ du 14 septembre 2004, avec une date limite de candidature fixée au 28 février 2005. Le pôle de compétitivité doit combiner sur un même territoire 3 ingrédients - entreprises, centres de formation et unités de recherche - mais aussi 3 facteurs décisifs - partenariats publics et privés, projets de R&D et visibilité internationale. L'innovation est au cœur de la démarche. Activités traditionnelles ou en émergence, tous les secteurs sont concernés.

Beaucoup d'appelés, peu d'élus

Les principaux acteurs des futurs pôles (entreprises, centres de recherche et de formation) sont à l'initiative des projets déposés. Les chambres économiques ont été très présentes dans l'élaboration des dossiers. Les critères de sélection affichés sont multiples : synergie entre acteurs pour stimuler l'innovation, visibilité et envergure internationales, crédibilité, masse critique.

Les heureux élus pourront avoir accès à une enveloppe globale de 750 M€ de financements publics prévue pour une vingtaine de pôles sur 3 ans. La moitié viendra du budget de l'État, l'autre d'établissements publics (OSEO, CDC, ANVAR...). Le dispositif financier prévoit également que les coûts des projets de R&D des entreprises menés en coopération avec des laboratoires publics seront réduits par des allègements fiscaux et sociaux "significatifs". En outre, les moyens publics affectés à la formation initiale et à la recherche seront concentrés pour créer les conditions de succès des pôles. Enfin, des crédits seront dédiés à l'animation

des pôles de compétitivité (8 M€) et aux réseaux d'entreprises (4 M€). L'appel a été entendu puisque 105 dossiers ont été finalement déposés, dont près d'un quart (26) interrégionaux.

Engagée dans la course aux pôles, la Bretagne vise officiellement trois labels nationaux. Le premier porte le nom de "Sea-nergie". Il regroupe les activités industrielles, de formation et de recherche liées à la mer. Le second, baptisé "Valorial", implique toute la filière agroalimentaire. Le troisième, intitulé "Images et réseaux", renvoie à la compétence acquise par la Bretagne depuis plus de 40 ans dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information. Ces 3 projets sont soutenus par le Conseil Régional de Bretagne.

Sea-nergie

En Bretagne, la présentation d'un dossier Mer s'imposait. Un comité de pilotage en était le porteur tandis que le Technopôle Brest Iroise en a été l'ensemblier technique. La CCI de Brest a pris à sa charge la coordination de toute la partie industrielle. "Sea-nergie" figure parmi les 4 dossiers maritimes déposés en France. La candidature bretonne a délibérément été portée conjointement avec celle de la région PACA du fait des compétences complémentaires et de la présence dans ces 2 régions de grands acteurs maritimes (DCN, Thalès, Ifremer).

"Sea-nergie" recense une cinquantaine de projets s'articulant autour de 5 thèmes où se croisent les principales problématiques de l'avenir maritime :

- la sécurité et la sûreté maritimes,
- l'ingénierie, la maintenance et les services navals,
- l'exploitation des ressources énergétiques marines (hydrocarbure et énergies renouvelables),
- l'exploitation et la valorisation des ressources biologiques marines (biotechnologies marines, pêche et aquaculture),
- l'environnement et le génie côtier.

En Bretagne, la filière mer pèse (hors tourisme) près de 50 000 salariés, dont 41 000 pour les thé-

matiques de développement retenues dans le projet. 23 000 emplois directs font tourner 347 entreprises industrielles et 2 553 entreprises de la pêche, tandis que 18 000 emplois s'inscrivent dans le cadre de l'action de l'État en mer. Enfin, près de 60 % de la recherche maritime française se trouve en Bretagne, particulièrement en Finistère.

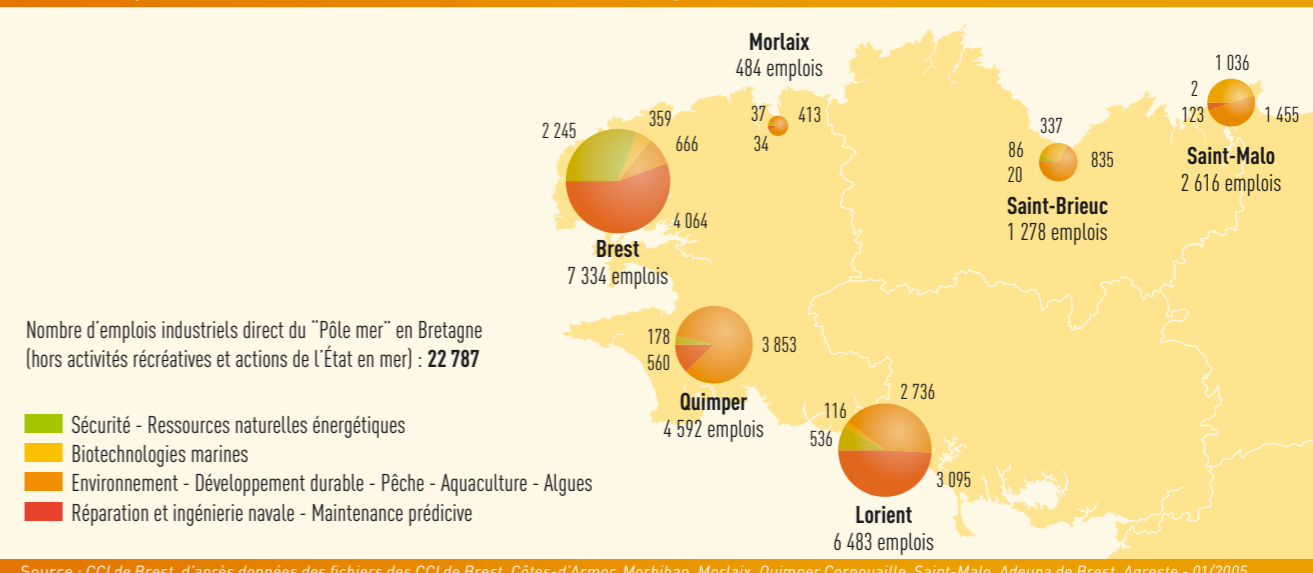
En Finistère, le pôle mer comprend d'abord une industrie de renommée internationale. DCN Services Brest et le groupe Meunier sont les premiers en France dans les domaines de la maintenance navale respectivement militaire et civile. Thalès est le leader européen dans celui de la sécurité. Les secteurs de l'instrumentation (Ixsea, ECA...), de l'offshore, des biotechnologies (Science et Mer...) et de l'environnement sont également bien représentés. 1 248 entreprises finistériennes font travailler près de 12 410 personnes (54,5 % de l'emploi breton dans ce secteur).

Le pôle mer regroupe ensuite, le plus souvent à Brest, des grandes écoles. (École Navale, ENSIETA, ENSTB, ENIB, ESC Bretagne Brest...) et le plus fort potentiel français de recherche océanographique (IFREMER, IUEM, IPEV, SHOM, GESMA, CEDRE...). Enfin, grâce à la Cornouaille, la Bretagne est la première région française dans le secteur de la pêche. La mise en œuvre des projets du pôle Sea-nergie a été évaluée à 180 millions d'euros sur une période de 5 ans, dont 65 millions d'euros d'appel à financement public. Ce pôle de compétitivité permettrait la création de 2 000 emplois nouveaux en Bretagne. Il contribuerait aussi à la transformation et au maintien de 10 000 emplois traditionnels.

Valorial

Le pôle agroalimentaire est également logique pour la Bretagne, 1^{re} région française spécialisée dans l'agriculture et la transformation des produits du sol et de l'élevage, et 1^{re} région exportatrice d'Europe. Mais la concurrence sera rude. Les candidatures dans ce secteur impliquent 15 régions avec une relative dispersion sur le territoire.

CARTE 1 • Répartition de l'emploi industriel direct du "Pôle mer" en Bretagne par secteur d'activité (hors activités récréatives et actions de l'État en mer)



Porté par la Conférence des Chambres Économiques de Bretagne (COCEB) et l'Association Bretonne des Entreprises Agroalimentaires (ABEA), le montage du dossier a bénéficié des expertises techniques de l'ADRIA, basé à Quimper. Le projet "Valorial" ou pôle de "l'aliment de demain", vise à adapter les produits alimentaires aux nouveaux modes de consommation et à développer des produits à forte valeur ajoutée, notamment dans le secteur de la santé.

Le projet comprend quatre thématiques :

- la technologie alimentaire dans les secteurs du lait et des ovoproduits,
- la microbiologie alimentaire, indispensable dans l'industrie alimentaire,
- les nouveaux ingrédients,
- la nutrition et la santé humaine.

La Bretagne fait d'abord valoir les 70 700 emplois industriels dans ce secteur, au moins 600 chercheurs et une puissance de formation inégalée pour préparer 30 000 nouveaux emplois qualifiés.

Le secteur possède quelques industriels puissants en Finistère comme Coopagri, la Sill, Even... Le Finistère est également très présent dans l'enseignement spécialisé de haut niveau (ESMISAB) et dans la recherche appliquée (ADRIA).

Les retombées attendues du projet "Valorial" permettraient de stabiliser l'emploi, en évitant les délocalisations, et de requalifier à peu près 20 000 emplois, voire de créer 10 000 emplois qualifiés supplémentaires sur les 5 années à venir.

Images et réseaux

Enfin, la Bretagne soutient un pôle "Images et réseaux" porté par le Conseil Régional et préparé

par la MEITO. Principalement ancré sur Lannion, Brest et Rennes, ce projet est soutenu par quatre grands industriels : Thomson, France Télécom, Alcatel et Thalès. Objectif : concevoir et développer une nouvelle génération d'applications dans le secteur de la télévision numérique et de la connectivité haut débit.

Avec ses 50 000 emplois, dont 10 % de chercheurs, le poids économique des technologies de l'information et de la communication est réel en Bretagne, mais la concurrence sera sévère, notamment avec Grenoble ou Sophia Antipolis.

Les 15 000 emplois dans des établissements qui réalisent de la R&D dans les TIC, dont 1 700 dans la recherche publique (Défense compris), placent la région en 2^e position. Le Finistère apporte 3 250 emplois de R&D dans ce secteur (22 % de l'effort régional).

Là encore, les finistériens sont très présents dans ce projet. Des établissements comme l'ENSTB, l'ENIB, l'ENSIETA ou Optogone contribuent déjà à nombre de programmes collaboratifs au travers de plates-formes de R&D comme Perdyn, consacré aux réseaux optiques, Pracom pour le développement des systèmes de communication ou 3DIXEL pour la conception et l'industrialisation des circuits imprimés. Brest est également très impliquée dans des projets relatifs à l'imagerie scientifique, médicale et virtuelle ou dans le domaine des transports intelligents (ENSTB, ENSIETA).

Autres projets, autres régions

En dehors des 3 dossiers bretons, 2 autres projets, inter-régionaux (Bretagne, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes), postulent également au label

national de pôle de compétitivité. Il en va ainsi du dossier "Automobile haut de gamme" monté par l'association "Performance 2010", le club des sous-traitants de PSA Rennes. L'objectif affiché est de démultiplier les savoir-faire haut de gamme de la filière automobile de l'Ouest et de devenir la vitrine du marché européen. Le deuxième, intitulé "West" (Well Eating Sustainable Territory), ou "Le territoire du bien manger durable", est porté par Ouest-Atlantique. Ce dossier est parfois considéré comme concurrent de celui de "Valorial" puisqu'il se positionne sur le même domaine, en se fondant sur les mêmes ressources bretonnes, tout en retenant un territoire plus vaste.

Enfin, certains projets montés par d'autres régions ont associé des établissements bretons à leur démarche. C'est le cas des Pays-de-la-Loire dans les domaines des "matériaux composites". Il en va de même pour le dossier de Clermont-Ferrand autour des "Viandes et produits carnés" ou d'Alençon sur la "Plasturgie".

Le gouvernement arrêtera une première liste de pôles de compétitivité à la mi-juillet 2005. La labellisation d'un ou plusieurs pôles pour la Bretagne serait une bonne nouvelle pour le Finistère. Elle lui permettrait de bénéficier d'une reconnaissance officielle dans ses domaines d'excellence. Elle assurerait en même temps aux acteurs industriels et de la recherche un soutien financier pour mener leurs projets de coopération et d'innovation dans des domaines clefs pour le développement économique de la Bretagne et du Finistère.

(1) DATAR : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.

(2) CIADT : Comité Interministériel de l'Aménagement et du Développement du Territoire